

## Réaménagement taux d interet d un credit habitation

## Par royo, le 16/11/2010 à 16:03

Bonjour,

Nous avons un crédit habitation avec notre banque.

Nous leur avons demandé de renégocier le taux d intéret de ce prêt, mon conseiller m'a répondu que ce n'était pas possible car nous avons " lissé" ce prêt.

Est-ce possible ? Cette condition n'apparait dans aucun document signé. Ont ils droit de refuser la négociation ?

Cordialement.

ROYO Dorothée.

## Par mimi493, le 16/11/2010 à 16:46

Par définition, la négociation c'est du gré à gré, la banque n'a aucune obligation à accepter de renégocier un pret

Faites jouer la concurrence, et allez voir d'autres banques sans oublier les organismes de crédit (vous reprenez un pret du montant de la somme restant à rembourser, et vous vous en servez pour solder le 1er pret)